

SECTEUR PUBLIC

Propriété intellectuelle – les spécificités du numérique

Réutiliser une image trouvée sur Internet, diffuser un support pédagogique, choisir une licence open source, exploiter une base de données publique : le numérique multiplie les occasions de manipuler des contenus protégés, souvent sans en mesurer les implications juridiques. Cette formation approfondit les fondamentaux du droit d'auteur pour les confronter aux spécificités de l'environnement numérique : diffusion en ligne, licences libres et open source, formats ouverts, protection des données personnelles et des bases de données, exception pédagogique. À l'issue de la formation, chaque participant est en mesure d'évaluer les risques juridiques de ses pratiques numériques et de sécuriser ses usages au quotidien.

Public visé

Nos formations s'adressent aux professionnels du secteur public, de la santé et du privé. Elles sont conçues pour les cadres, managers, directions, équipes RH, agents, fonctions support, experts métiers souhaitant développer leurs compétences techniques et relationnelles en situation professionnelle.

Objectifs pédagogiques

Objectifs indicatifs, à adapter à votre contexte

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- 01** Comprendre les enjeux stratégiques, économiques et jurisprudentiels de la propriété intellectuelle dans l'environnement numérique.
- 02** Distinguer les formats ouverts des différentes licences libres ou open source.
- 03** Appréhender et maîtriser les enjeux et les risques inhérents à la mise en œuvre de stratégies Open Source.
- 04** Sécuriser ses pratiques numériques, notamment au regard de la notion d'exception pédagogique.

Contenu pédagogique

Contenu indicatif, à adapter à votre contexte

01 Maîtriser les fondamentaux du droit d'auteur

- Définition du droit d'auteur et conditions de protection d'une œuvre : critère d'originalité, formalités, durée de la protection.
- Identifier ce qui caractérise une œuvre protégée, par opposition à une simple idée ou information non protégeable.
- Distinguer les droits moraux (paternité, respect de l'œuvre) des droits patrimoniaux (reproduction, représentation, exploitation).
- Identifier les titulaires des droits d'auteur selon les configurations : auteur unique, pluralité d'auteurs, œuvre collective.
- Reconnaître les principales exceptions au droit d'auteur et leurs conditions d'application (courte citation, copie privée, parodie, etc.).

02 Protéger les données personnelles et les bases de données

- Les grands principes du RGPD : licéité, finalité, minimisation, durée de conservation, droits des personnes concernées.
- Les principes de la loi Informatique et Libertés et leur articulation avec le RGPD.
- Identifier les obligations liées au RGPD dans la gestion quotidienne de contenus et de fichiers.
- Distinguer données personnelles et bases de données : deux régimes de protection juridique différents.
- La protection juridique des bases de données par le droit d'auteur et par le droit sui generis : conditions et limites de la protection.

03 L'exception pédagogique

- Le cadre juridique de l'exception pédagogique : origine, textes applicables, champ d'application.
- Identifier les conditions d'application de l'exception pédagogique dans un contexte d'enseignement ou de formation.
- L'utilisation d'œuvres intégrales ou d'extraits dans un support pédagogique : ce qui est permis, ce qui ne l'est pas.
- Les cas d'application concrets dans les établissements d'enseignement et organismes de formation.
- Sécuriser juridiquement l'utilisation d'œuvres protégées dans ses propres pratiques d'animation.

04 Le droit d'auteur et la propriété intellectuelle à l'ère du numérique

- Les spécificités des œuvres numériques et l'extension de l'exception pédagogique au numérique.
- Apprécier les risques juridiques liés aux usages numériques courants (partage, republication, réemploi de contenus).
- Identifier les règles applicables aux contenus numériques : diffusion, reproduction et représentation des œuvres sur Internet.
- La définition et l'évolution du droit d'auteur face aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
- Identifier les droits de propriété intellectuelle applicables aux NTIC et évaluer les risques juridiques d'un projet numérique.
- La propriété intellectuelle appliquée aux outils numériques utilisés en administration : sites, applications, supports interactifs.

05 Les licences libres, l'Open Source et les formats ouverts

- Les logiciels libres et les principales licences : GNU GPL, LGPL, BSD, MIT, Apache, CeCILL, Creative Commons.
- Différencier les principales licences libres et Open Source et leurs conséquences juridiques respectives.
- Choisir une licence adaptée à un projet, en fonction des contraintes de diffusion et de réutilisation souhaitées.
- Repères de jurisprudence récente relative aux licences libres et à l'Open Source.
- La définition d'un format ouvert et le cadre posé par la loi pour la confiance dans l'économie numérique.
- Les formats ouverts les plus utilisés dans l'administration, leurs conditions d'utilisation et les risques juridiques associés.
- Choisir un format adapté aux besoins d'une administration, en tenant compte des enjeux d'interopérabilité et de pérennité.

06 Mettre en application ses connaissances

- Utilisation d'images trouvées sur Internet : conditions de réutilisation, sources fiables, mentions obligatoires.
- Diffusion d'un support pédagogique intégrant des contenus tiers : vérification des droits, alternatives libres de droits.
- Choix d'une licence Open Source adaptée à un projet numérique porté par l'administration.
- Réutilisation de données publiques : cadre de l'open data, conditions de réemploi, limites juridiques.
- Diffusion d'une vidéo pédagogique : droits sur l'image, la voix, la musique et les extraits utilisés.

Modalités & accessibilité

Modalités indicatives, à adapter à votre contexte

DURÉE À déterminer ensemble après un cadrage pédagogique.	FORMAT Présentiel, distanciel ou hybride.
LIEU À déterminer ensemble lors du cadrage pédagogique	PRÉREQUIS À déterminer ensemble lors du cadrage pédagogique
DÉLAI D'ACCÈS Inscription au maximum 10 jours avant la date de formation	TARIF A partir de 1 200€ nets par jour (*les activités formation d'Obea ne sont pas assujetties à la TVA conformément à l'article 261-4-4e - a du CGI.)
ACCESSIBILITÉ Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations pédagogiques, organisationnelles et techniques nécessaires.	

Moyens & méthodes pédagogiques

En fonction de vos objectifs et des publics, nous combinons les méthodes que nous utilisons au quotidien :

- Apports théoriques & méthodologiques
- Étude de cas
- Atelier de partage & de construction
- Mise en situation
- Séance de questions / réponses
- Évaluation par les pairs

Modalités d'évaluation

Chaque formation démarre par un positionnement de vos équipes et se conclut par une évaluation des acquis — pour que vous puissiez mesurer concrètement le retour sur votre investissement.

AVANT LA FORMATION	Un positionnement rapide pour partir du bon niveau.
PENDANT ET APRÈS	Des mises en situation, des quiz et un débrief collectif pour ancrer les acquis.
À L'ISSUE	Une évaluation finale pour mesurer ce qui a changé.

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS

Téléphone : 01 40 53 47 00 · E-mail : informations@obeas.fr